

Déclaration en matière de stratégie Erasmus.

Depuis de nombreuses années, l'ENSCR a fait des efforts visibles d'intégration de sa formation dans le contexte européen et international en élaborant des stratégies et mobilisant des moyens destinés à promouvoir la mobilité académique et les stages de ses élèves-ingénieurs à l'international. L'internationalisation fait donc pleinement partie du projet stratégique de l'Ecole, et dans ce cadre la déclaration de stratégie Erasmus comporte des enjeux importants pour la visibilité et le développement international de l'établissement.

L'ENSCR a défini 5 priorités en adéquation avec ses moyens.

1. Diversifier le recrutement dans le semestre de pré-intégration (SPI) : Créé en 2008, le SPI accueille une douzaine d'étudiants étrangers désireux de se préparer aux études scientifiques en France. Le programme comprend du français langue étrangère, des sciences en français et un accompagnement personnalisé. Les élèves sélectionnés intègrent ensuite l'un des 4 sites de premier cycle de la Fédération Gay-Lussac (FGL). Objectif : 25 étudiants en semestre de pré intégration chaque année.
2. Pérenniser les recrutements du cycle international Chem.I.St : le cycle préparatoire international «Chem.I.St» (CHEMistry International Studies), créé en 2002, accueille dans une même classe une vingtaine d'étudiants étrangers à parité avec des étudiants français en vue de leur intégration dans l'une des 19 Ecoles de la FGL. Objectif : intégrer 50 étudiants étrangers à l'horizon 2016.
3. Développer la mobilité sortante : près de 85% des élèves en cycle ingénieur effectuent actuellement une mobilité (de 1 à 6 mois) à l'étranger à travers un vaste réseau de partenariats en Amérique du Sud, Asie, Australie, Europe et Etats-Unis. Objectif : 100% des élèves de l'Ecole effectuant au moins un séjour à l'étranger au cours de leur formation
4. Augmenter la mobilité entrante dans le cycle ingénieur : l'établissement a pour ambition d'augmenter significativement le nombre d'étudiants européens et internationaux dans le cycle ingénieur. Objectif d'ici 2016 : 15% de diplômés étrangers.
5. Favoriser une coopération structurée et durable au niveau recherche : Il convient d'encourager la mobilité d'enseignants chercheurs vers des universités ou entreprises étrangères partenaires (missions dans le cadre de consortium de programmes européens, mobilité vers des centres R&D) et d'impliquer fortement les laboratoires dans la plate-forme

« Projets européens » du PRES-UEB (service d'ingénierie de projets européens de recherche et d'innovation : PCRD, horizon 2020). Objectifs visés : augmentation des thèses en cotutelle (2 à 3 par an), renforcement des coopérations avec meilleure visibilité européenne et internationale.

Pour répondre à ces priorités, l'Ecole mise sur la qualité de ses partenariats et sur les choix géographiques qu'elle a privilégiés en fonction des groupes ciblés par les activités de mobilité.

Nos partenaires sont choisis à la fois sur leur valeur académique réputée et sur la complémentarité qu'ils offrent par rapport à notre formation. Ils font l'objet d'une évaluation régulière selon laquelle tout accord « dormant » (sans mobilité) après 3 années d'existence est dénoncé. Il peut arriver, cependant, que pour des demandes récurrentes émanant de nos étudiants, l'Ecole soit amenée à signer un accord Erasmus supplémentaire n'ayant pas de durée de vie pluriannuelle, faute de candidat à l'année n+1 ou n+2 (ceci explique le nombre de conventions annoncées dans cette charte). Nos partenariats sont géographiquement ciblés en fonction des priorités affichées.

-En Semestre de pré-intégration : actuellement la Chine est le premier flux entrant. Grâce à des actions de communication mutualisées avec la FGL, nous voulons développer ce programme (Brésil, Malaisie, Russie, Vietnam, Yemen).

-En (premier) cycle Chem.I.ST : 4 destinations sont privilégiées: Europe centrale et orientale (Bulgarie, Moldavie, Pologne, République Tchèque, Roumanie), Asie (Chine, Vietnam, Malaisie) et Brésil.

-Mobilité sortante cycle ingénieur: actions prioritaires : ouvrir de nouvelles possibilités de doubles-diplômes (Europe), opérations actuellement en cours de négociation avec l'Université Technique d'Odense et l'Université de Séville.

-Mobilité entrante cycle ingénieur : plusieurs actions seront menées renforcement de notre participation à l'université Franco-Allemande (augmentation des mobilités entrante et sortante) mise en place, sur un semestre, de parcours personnalisés d'adaptation (PPA) pour les étudiants étrangers souhaitant intégrer la formation ingénieur (parcours comprenant un apprentissage intensif de la langue française et des renforcements scientifiques), création de modules de formation dispensés en anglais en cycle ingénieur pérennisation du programme « 3+3 » FGL-East China University of Science and Technology (de Shanghai), piloté par l'ENSCR

Recherche : développement de partenariats internationaux en lien avec le programme de formation.

La mise en œuvre de stratégies d'internationalisation dépasse l'échelle institutionnelle restreinte à « une Ecole » et le regroupement dans des structures de mutualisation de moyens permet de faire face, au moins en partie, aux tâches complexes et coûteuses de l'activité internationale, favorisant ainsi les économies d'échelle. C'est pourquoi pour mener à bien sa stratégie d'internationalisation sur deux missions essentielles (formation ingénieur et développement de la recherche-valorisation), l'ENSCR mise sur le renforcement des actions de mutualisation au niveau national et sur le site rennais:

1. Au niveau national pour le programme Erasmus stage : le dispositif est géré par l'Ecole de chimie de Montpellier au profit des Ecoles de la Fédération Gay-Lussac (FGL), dont l'ENSCR fait partie.

2. Sur le site rennais : optimisation des actions accueil ; perfectionnement linguistique (via le Centre de Mobilité International du PRES) dans le cadre du PRES-Université Européenne de Bretagne via la « Plateforme projets européens », dispositif régional au service du développement européen de la recherche et de l'enseignement supérieur.

La participation au programme Erasmus étant un pilier de la stratégie d'ouverture internationale visée par l'ENSCR, il est attendu du programme un apport qualitatif dans la formation des élèves au contexte international et aux enjeux globaux. Le programme devrait constituer pour l'Ecole :

- Un facteur de visibilité et de lisibilité grâce à
 - o l'adoption des standards européens (semestrialisation des enseignements, notation, attribution de crédit ECTS, délivrance du supplément au diplôme) ;
 - o l'application de la démarche compétence et l'expression de la formation en termes de « Learning outcomes ». Autant d'outils qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la formation et à l'enrichissement du profil de compétences des diplômés.
- Un facteur de promotion :
 - o De la mobilité sortante : l'objectif de 100% de mobilité d'étudiants dans la formation ne doit se faire que dans le cadre de partenariats ou de parcours structurés. A cet égard, les procédures d'encadrement et de suivi définies par le programme Erasmus permettent d'assurer qualité et cohérence aux mobilités effectuées ;
 - o De la mobilité entrante : la présence d'étudiants étrangers constitue une richesse culturelle qui doit être capitalisée par l'Ecole. Toutefois, la mobilité entrante doit être gérée de manière responsable en privilégiant la qualité des échanges dans le cadre de partenariats formels avec des institutions bien choisies et en nombre limité, en veillant à ce que les étudiants venus d'ailleurs s'intègrent de la vie de l'Ecole dans toutes ses dimensions.
- Un facteur d'attractivité et de rayonnement : l'Ecole mise sur le programme pour
 - o promouvoir des opportunités de séjour à l'international des personnels de recherche (échanges bilatéraux d'enseignants-chercheurs, missions dans le cadre de consortium de programmes européens type FP7 CARVOC, EUMET, FUNE)
 - o attirer des compétences internationales dans le cadre de missions en lien avec l'enseignement. L'Ecole fournira le cadre approprié pour la mise en place des échanges (accueil, aides administratives), et veillera à ce que les professeurs invités soient en contact direct et effectif avec les élèves